EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 07 mars 2024

21170
Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 14
En exercice : 14
Qui ont délibéré : 14
Date de la convocation :
29/02/2024
Date d'affichage :
25/02/2024

L'an deux vingt-quatre, le 07 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CONSTANTIN Martine, HUMBLOT Valérie, MARTZLOFF Laetitia, Messieurs IMBERT Alain, ERTUGRUL Ali, BOULAHYA Rachid, CAKIR Suayib, GANEE Roger, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy
Procuration : Madame CARTIER Marie-Laure donne procuration à Madame CONSTANTIN Martine, Madame IMBERT Stéphanie donne procuration à Madame HOSTALIER Valérie
Absent(s)-excusé(s) :
Absent(s)-non excusé(s) : /
Secrétaire de séance : Madame LABELLE Aurélie
Président de séance : Madame HOSTALIER Valérie

****

Objet de la délibération : N° 2024-016 - Affectation au budget du CCAS de la Commune

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1612-2 et L.2312-1 ;
Vu le vote du budget primitif du CCAS approuvé le 17 janvier 2024 ;
Vu l'avis de la Commission Finance du xx février 2024 ;

Considérant le besoin d'équilibre le budget du CCAS à hauteur de 1 216.85 € ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité
Article 1 : D'attribuer une subvention de 1 216.85 € au CCAS de Saint-Usage.

Article 2 : Les dépenses seront inscrites sur l'article comptable 657362 - CCAS (dépense de fonctionnement)

Nombre de voix pour	**14**	**Abstentions**	**0**
Nombre de voix contre	**0**	**Ne prend pas part au vote**	**0**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le Maire

MAIRIE DE SAINT-USAGE (Côte d'Or)

Valérie HOSTALIER